

Risque inondation de "la Kissel"

Commune de MANOM

Carte annexée au Porter à connaissance du 3 avril 2023

(Cette carte se substitue à celle du "Porter à connaissance" du 23 mai 2019)

Niveau Aléa

- Faible $H < 0,5$ m
- Moyen $0,5 < H < 1$ m
- Fort $1 < H < 2$ m
- Très fort $H > 2$ m

— Limite de secteur de hauteur d'eau

xxx.xx Cotes de référence

Remarques importantes :

Les cotes figurant sur la carte sont les cotes de crue de référence de la Kissel issue de la modélisation hydraulique.

Conformément au PGRI du bassin Rhin-Meuse approuvé le 21 mars 2022,
le premier niveau de plancher habitable doit être implanté au-dessus de la cote de référence augmentée d'une marge de 30 cm.

ARTELIA

